



Rapport d'activité

Pôle protection de
l'Enfance

UVMEP

2021

Siège social

146 D rue de Lorient
CS 64418
35044 RENNES CEDEX
Tél. 02 99 59 60 01
Fax 02 99 59 24 28
siege@asfad.fr

Table des matières

1	Présentation	3
1.1	L'Asfad	3
1.1.1	Présentation générale de l'Asfad	3
1.1.2	Valeurs associatives.....	3
1.2	Présentation du pôle et de l'établissement	4
1.2.1	Le pôle Protection de l'Enfance.....	4
1.2.2	L'UVMEP	4
2	Synthèse du rapport d'activité et chiffres clés.....	5
2.1	Synthèse du rapport d'activité	5
2.2	Les chiffres clés.....	5
3	La mission du service et le public accueilli	6
3.1	Un lieu neutre pour maintenir un lien entre l'enfant et son parent.....	6
3.2	Deux espaces de visites médiatisées.....	6
3.2.1	Rennes	7
3.2.2	Vitré	7
3.3	Le public accueilli.....	7
3.3.1	La liste d'attente.....	7
3.3.2	Les nouveaux suivis	7
3.3.3	Les fins de prises en charge.....	7
4	Le bilan des actions menées.....	8
4.1	Expérimentation de visites médiatisées à l'extérieur	8
4.2	La place des usagers et leur participation	8
4.2.1	Enquête de satisfaction	8
4.3	Les points forts de l'année	8
4.3.1	Une équipe en mouvement.....	8
4.3.2	Les partenariats	8
5	Les données financières	9
6	Les réflexions en cours, pistes de travail, d'amélioration en 2022	9
1.1	Ecriture du projet	Erreur ! Signet non défini.

1 PRESENTATION

1.1 L'Asfad

1.1.1 Présentation générale de l'Asfad

L'Asfad est une association rennaise qui prend racine en 1969 pour soutenir les femmes en difficulté, seules ou avec enfant, notamment dans le cadre des violences conjugales.

Dans son projet, l'Asfad s'appuie sur ses valeurs pour défendre l'égalité des femmes et des hommes, l'inclusion et plus largement reconnaître chaque personne, enfants et adulte, dans sa dimension citoyenne.

Forte de son histoire, de ses expériences et de ses engagements, l'Asfad développe de nombreuses activités dans les domaines de la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, de l'hébergement, de l'accueil des enfants, de l'insertion socio-professionnelle des personnes très éloignées de l'emploi et, dans un cadre protégé, l'accueil des enfants et de leurs parents.

Quelques éléments chiffrés au 31.12.2021 :

- 135 personnes en CDI au 31/12
- 47 CDDI chantier d'insertion en 2021
- Budget 2021 : 9 666 000€
- 14 administrateur.rices bénévoles au Conseil d'Administration
- 17 bénévoles d'intervention en 2021
- 7 réunions du conseil d'administration en 2021 ([composition du conseil d'administration](#))

1.1.2 Valeurs associatives

Le projet associatif 2016-2021 de l'association pose les principes et les valeurs de l'association.

Forte et riche de la capacité d'innovation, d'adaptation et de création, qui la traverse depuis plus de trente ans, l'Asfad se revendique comme une association féministe, militante, pleinement investie sur son territoire, soucieuse de faire vivre une action sociale de qualité, novatrice, diversifiée et adaptée dans ses méthodes, dans le respect des droits des personnes.

L'Asfad souhaite inscrire son action dans un processus d'inclusion sociale, de renforcement de la citoyenneté, de promotion de l'égalité et d'accès aux droits. Œuvrant dans le champ de l'économie sociale et solidaire, l'Asfad participe à la dynamique de réseau, et enrichit son action des multiples liens avec les partenaires du territoire.

1.2 Présentation du pôle et de l'établissement

1.2.1 Le pôle Protection de l'Enfance

Le pôle Protection de l'Enfance comprend 2 établissements et un service. Le centre parental Ti an Ere (agrément depuis 1993 pour capacité d'accueil actuelle de 21 ménages) et le centre TI Ar Bed (agrément depuis 2018 pour une capacité d'accueil de 39 mineurs ou jeunes majeurs non accompagnés) sont les deux établissements de ce pôle. Le service UVMEP (unité de visites médiatisées parents/enfants pour environ 70 familles) vient le compléter.

En 2021, ce sont :

- 36 salarié·e·s en CDI, pour 30.31 ETP
- 12 salarié·e·s CDD de plus de 1 mois
- 5 stagiaires accueilli·e·s
- Budget 2021 : 2 160 156 €
- Conseils de pôle :
 - Jacques Ferlicot et Evelyne Lussot : administrateur.rices délégué·e·s du pôle
 - Magali Larno et Amélie Gasc : responsables de service
 - Morgane Sauvée et Yolande Alix : salariées
 - Nelly Bouin : directrice du pôle

1.2.2 L'UVMEP

Une équipe

Personnel	Tableau effectif avec activité actuelle		
	Total UVMEP	Ventilation en ETP	
		Rennes	Vitré
Direction – Nelly Bouin		0,05	
Chef de service – Amélie Gasc		0,25	
Educatrice spécialisée – Amandine Dutocq	0,75	0,50	0,25
Educatrice spécialisée – Angie Thebault	0,75	0,50	0,25
Educatrice spécialisée – Manon Joly	0,75	0,50	0,25
Educatrice spécialisée – Mélanie Geay	0,75	0,75	
Coordinatrice- CESF – Virginie Joly	0,75	0,50	0,25
Psychologue – Romane Faucillon	0,15	0,15	
Assistante Direction – Fabienne Lemarchand	0,10	0,10	
	4.30	3	1

2.1 Synthèse du rapport d'activité

Le service de l'UVMEP sur ordonnance du Juge des Enfants et prescription du service gardien, a pour mission de mettre en œuvre des visites médiatisées entre le ou-les parents et le-ou les enfants.

La mission de l'UVMEP s'inscrit dans le cadre de la protection de l'Enfance et la loi du 14 mars 2016 et du décret n° 2018-1572 du 15 novembre 2017 relatif aux modalités d'organisation de la visite en présence d'un tiers prévue à l'article 375-7 du code civil « La visite en présence d'un tiers vise à protéger, à accompagner et à évaluer la relation entre l'enfant et son ou ses parents. Elle s'effectue soit en présence permanente du tiers, soit en présence intermittente du tiers. »

Ces visites ont lieu sur le site de Rennes, 10 rue Jean-Pierre Calloc'h et sur le site de Vitré, 9 espace Debussy. Ces dernières doivent garantir un espace-temps sécurisé pour l'enfant et le parent, faciliter la rencontre, accompagner et évaluer la qualité de la relation parent-enfant.

Au cours de l'année 2021, les professionnel.l.es de l'UVMEP ont conduit une réflexion pour adapter leurs pratiques aux besoins repérés. Une expérimentation de visites médiatisées en extérieur a été menée.

2.2 Les chiffres clés

Nombre de visites programmées	1116
Nombre de familles accompagnées	44
Nombre de pères accompagnés	30
Nombres de mères accompagnées	29
Nombre d'enfants accompagnés	83 dont 43 garçons et 40 filles
Nombre d'ETP dans le service	4.5 ETP
Nombre de bénévoles	0
Typologie du public	51 % des adultes accompagnés sont des hommes et 49% des femmes
Tranche d'âge	0 à 3 ans : 15 % 4 à 6 ans : 15 % 7 à 11 ans : 36 % 12 à 15 ans : 27 % 15 à 18 ans : 7 %
Moyenne durée de prise en charge	2,77 années

3.1 Un lieu neutre pour maintenir un lien entre l'enfant et son parent

La convention qui lie l'UVMEP et le Conseil Départemental définit la mission de ce service de la façon suivante : « ***L'espace rencontre est un lieu tiers qui permet avec l'aide de professionnels, de retisser ou de maintenir des liens entre l'enfant et le parent dont il est séparé. Cette fonction de médiation peut faciliter la mise en relation des enfants avec leurs parents et ainsi la mise en œuvre de leur droit respectif. Des travailleurs sociaux, présents pendant les visites, accueillent, écoutent et accompagnent enfants et parents à retisser des liens, à développer une relation éducative et sécurisante*** ».

Les visites sont soit mensuelles, soit bimensuelles. Les visites sont construites selon une procédure établie :

1. Reprise des notes antérieures et préparation de la visite
2. Temps d'accueil de l'enfant (15 minutes) – ou du parent
3. Arrivée du parent
4. Visite (entre 45 minutes et 1h30)
5. Départ de l'enfant
6. Débriefing avec le parent (15 minutes)
7. Transcription écrite des observations de la visite par le/la professionnel.le (pour relai éventuel et écriture de la note sociale rendant compte du déroulement des visites à destination du juge des enfants)

3.2 Deux espaces de visites médiatisées

Nombre de visites réalisables dans l'année : 1176

Nombre de visites programmées dans l'année : 1116

Nombre de visites réalisées : 761

Nombre de visites annulées : 355

Les annulations de visite :

- Par le parent : 61%
- Par l'enfant : 18%
- Par le service médiateur : 2%
- Par le prescripteur (suspension des visites) : 11%
- Par la famille d'accueil : 6%

Les visites sont principalement annulées par les destinataires de celles-ci (parents et enfants). Nous souhaitons affiner notre analyse et comprendre les motifs d'annulation.

3.2.1 Rennes

Nombre de visites programmées : 736
Nombre de visites réalisées : 561

Les visites sont programmées les **mardi, jeudi, vendredi après-midi** et **mercredi** et **samedi en journée**.

3.2.2 Vitré

Nombre de visites programmées : 380
Nombre de visites réalisées : 200

Les visites sont programmées les **mardi après-midi** et **mercredi en journée**.

3.3 Le public accueilli

Les familles accompagnées sont domiciliées sur l'Ille et Vilaine

3.3.1 La liste d'attente

Le nombre de familles en attente est de 36 familles au 31 décembre 2021, réparties comme suit :

- Rennes : 31 situations en attente.
- Vitré : 5 situations en attente.

3.3.2 Les nouveaux suivis

Nombre de nouvelles familles : 12

3.3.3 Les fins de prises en charge

Nombres de fin de visites : 18

Le principal motif est l'arrêt des visites suite à l'absence consécutive du parent à au moins trois visites, inscrit comme principe dans le règlement de fonctionnement afin de pouvoir proposer des créneaux à d'autres familles.

4.1 Expérimentation de visites médiatisées à l'extérieur

De mai à juillet 2021 sur le site UVMEP Rennes, une expérimentation de visites médiatisées en extérieur a été menée (soit 9 visites). Celle-ci a été menée pour les raisons suivantes :

1. L'environnement unique d'évaluation de la relation parent-enfant (salle fermée de l'UVMEP) est un biais à l'objectivation de l'évaluation de la qualité de la relation parent-enfant ;
2. Des familles peuvent parfois être accompagnées pendant plus de 5 ans dans ce cadre unique de rencontre sans perspective d'évolution, avec une nécessité de médiatisation ;
3. Une fin de prise en charge peut être décidée dans le cadre d'une évolution positive de droits avec des visites à domicile. Cependant, du fait des délais de liste d'attente pour les services de l'aide à domicile ou des difficultés de mises en œuvre pour les services gardiens, les visites peuvent tarder à se mettre en place et fragiliser la relation parent-enfant.

Pour mener à bien cette expérimentation et maintenir, par ailleurs, la sécurité sur le site des visites médiatisées en intérieur, nous avons dû mobiliser des professionnels d'autres services.

Ces visites ont permis aux enfants de découvrir des postures nouvelles de leurs parents et de pouvoir avoir une autre relation avec ces derniers.

4.2 La place des usagers et leur participation

4.2.1 Enquête de satisfaction

Tous les ans, nous sollicitons l'avis des familles accompagnées au travers d'un questionnaire de satisfaction. Le questionnaire n'a pas été diffusé en 2021 compte-tenu des mouvements dans l'équipe. L'équipe réfléchit à de nouvelles modalités de participation des familles.

4.3 Les points forts de l'année

4.3.1 Une équipe en mouvement

Le service a été fragilisé par de nombreux remplacements dus à des absences aux raisons diverses (congés maternités, congés sabbatique, démission). En dépit de ces absences, l'accompagnement auprès des familles a été maintenu. Les professionnels remplaçants ont été opérants en s'inscrivant dans la continuité de la prise en charge et du travail engagé. Toutefois nous avons conscience que cela peut fragiliser la relation de confiance et de sécurité. Après le départ de Jérôme Trémorin responsable de service jusqu'au 30 juin 2021, le service a accueilli Amélie Gasc en septembre 2021.

4.3.2 Les partenariats

Une rencontre de présentation du service s'est faite avec la police municipale de Rennes (quand ?). Cette rencontre a permis la réactivité de la police suite à une situation tendue avec un parent.

Les rencontres avec d'autres partenaires (ex : les autres espaces rencontres – CSAPA -...) reportées pour cause de crises sanitaires, reprendront en 2022.

5 LES DONNEES FINANCIERES

	Réalisé 2020	Budget 2021	Réalisé 2021	Ecart Budget -réel
Charges				
Achats, services extérieurs et autres services extérieurs	53 269	49 725	48 879	846
Frais de personnel	176 221	179 500	193 613	-14 113
Dotation amortissements	6 090	6 363	5 033	1 310
Total Charges	235 581	235 588	235 588	-11 957
Produits				
Total produits	234 416	235 588	235 588	0
Résultat	- 1165	0	-11 957	

Les rémunérations brutes sont supérieures au budget prévisionnel du fait des remplacements pour maternité ou maladie.

En intégrant les remboursements d'indemnités journalières et après la variation de congé payés et la provision PIDR, l'écart par rapport au budget prévisionnel représente 14 113 €.

Ainsi nous constatons un déficit de 11 957 € qui résulte du dépassement sur les frais de personnel.

6 LES REFLEXIONS EN COURS, PISTES DE TRAVAIL, D'AMELIORATION EN 2022

1.1 Perspectives d'évolution du service dans l'objectif de la liste d'attente

Afin d'augmenter le nombre de visites médiatisées proposées, et de diminuer la liste d'attente sur Rennes, Le Conseil Départemental a validé le financement d'1 ETP supplémentaire pour 2022.

1.2 Un travail avec le CDAS de Vitré

Nous souhaitons engager un travail d'interconnaissance avec le CDAS de Vitré. La démarche est engagée.

1.3 Un nouveau local sur Vitré

Après des années de recherche, nous avons trouvé un local plus adapté (grandes salles de visites) aux besoins de l'UVMEP sur Vitré. Nous attendons la validation de la commission d'autorisation d'accueil du public pour engager des travaux et déménager.